

# Les nouveaux programmes d'EMC



Jérôme GRONDEUX, IGESR, groupe histoire-géographie



# Un travail préparatoire : chronologie

- 21 juin 2023 : annonce de la Première ministre Élisabeth Borne.
- 27 juin 2023 : lettre de saisine du ministre Pap Ndiaye.
- 30 octobre 2023 : lettre du ministre Gabriel Attal au président du CSP.
- Un délai initial : novembre 2023.
- Un travail collectif dans le GEPP de septembre à décembre 2023, un travail avec le CSP de décembre à fin janvier 2024 : un travail interdisciplinaire.
- Fin janvier 2024 : publication des projets sur le site du CSP
- Phase de concertation sous l'égide de la DGESCO
- Jeudi 13 juin : publication des programmes

# De la commande au projet du CSP

Commande ministérielle	Diagnostic du GEPP	Projet
Une « refonte » des programmes, du CP à la terminale, voie professionnelle comprise, avec une annualisation	Des programmes difficiles à mettre en œuvre du cycle 2 au cycle 4 malgré la clarification de 2018 et l'élaboration de repères annuels. La question du choix en lycée général et technologique	Le choix de thématiques annuelles, correspondant à celles déjà privilégiées en pratique par les enseignants (respect du travail fait depuis 2015). La construction d'une progressivité (ex : « filer » les textes de référence)
Retour à un programme unique du CP à la terminale (avec éventuellement une déclinaison voie professionnelle, hypothèse un temps envisagée  Davantage de repères sur les institutions, intégration explicite des dimensions EMI et EDD.	Le besoin d'une mise en cohérence de l'ensemble de l'éducation à la citoyenneté et d'une clarification de la place de l'EMC, qui est un enseignement, dans cette éducation	Clarification des contenus  Ne pas faire de rubrique à part EMI/EDD  Faire le lien avec l'ensemble de l'éducation à la citoyenneté
L'intégration des compétences psychosociales	Multiplicité des référentiels de compétences	Construction d'un référentiel de compétences unique pour l'éducation à la citoyenneté

# La structure du programme

**Un thème par niveau** → **Seconde : Droits, libertés et responsabilité**

**Des objectifs** → **Attendus et objectifs**

En classe de seconde, les acquis de la scolarité obligatoire sont mobilisés pour engager une réflexion renouvelée sur l'État de droit, sur son origine et son évolution. Il s'agit de souligner que l'État de droit garantit nos libertés, en même temps qu'un authentique pluralisme démocratique. Ainsi se poursuit la réflexion sur la laïcité, d'une part, et, d'autre part, sur le potentiel de création de nouveaux droits au sein d'une société démocratique. L'exercice des libertés appelle à la responsabilité, autant pour les sauvegarder ou les étendre que pour répondre aux considérables défis de la société contemporaine : la montée d'une information pléthorique et inégale, les risques environnementaux ou la transition écologique.

**Un horaire** → **L'État de droit garantit les droits et libertés et un pluralisme démocratique (6 heures en classe de seconde, 6 heures en voie professionnelle)**

**Des sous-thèmes** → **Des notions à travailler**

Notions abordées	Contenus d'enseignement	Démarches et situations d'apprentissage possibles
État de droit (vu en 4 <sup>e</sup> )	<ul style="list-style-type: none"><li>L'État de droit, dans lequel la justice est indépendante, les pouvoirs publics sont soumis au droit et les citoyens égaux devant la loi, est garant des libertés et des droits fondamentaux ;</li></ul>	<p>À partir des textes européens (Convention européenne des droits de l'homme - CEDH, Charte européenne des droits fondamentaux), définir, par une approche historique, l'État de droit en s'appuyant sur les éléments abordés en quatrième.</p> <p>Étudier une décision de justice administrative (Conseil d'État).</p>

**Des exemples de démarches pédagogiques** →

# Une progression annualisée : collège et lycée

<b>Sixième</b>	Apprendre à vivre dans une société démocratique	Fin du cycle 3
<b>Cinquième</b>	Fraternité, égalité et solidarité	Cycle 4
<b>Quatrième</b>	Défendre les libertés	
<b>Troisième</b>	Faire vivre la démocratie	
<b>Seconde</b>	Droits, libertés et responsabilité	Lycée général et technologique et lycée professionnel
<b>Première</b>	Cohésion et diversité dans une société démocratique	
<b>Terminale</b>	La vie démocratique : débat, délibération et prise de décision	

# Les compétences

## A. Valeurs et principes

- Liberté, égalité, fraternité et laïcité, garantes des libertés individuelles et collectives des citoyens et de la cohésion nationale
- Solidarité, égalité entre hommes et femmes, refus de toutes les formes de discriminations
- Valeurs de la communauté des nations démocratiques aux échelles nationale, européenne et mondiale : respect de la dignité humaine et État de droit

## B. Attitudes

- Respect d'autrui et acceptation des différences
- Respect de soi, de son corps et de sa santé
- Prise d'initiative dans le respect des règles, des autres et de l'environnement
- Esprit civique et sentiment d'appartenir à une collectivité
- Engagement et sens des responsabilités
- Equilibre entre l'initiative individuelle et l'acceptation des règles communes

## Référentiel de compétences de l'EMC et de l'éducation à la citoyenneté

- Implication dans un projet collectif et coopération
- Apprentissage autonome
- Écoute et observation, réflexion et discernement
- Sensibilité pour exprimer ce que l'on ressent et comprendre ce que ressentent les autres
- Participation à un débat pour résoudre les conflits et/ou prendre des décisions

## D. Aptitudes

- Valeurs, principe et symboles de la République française, de l'Union Européenne et des démocraties
- Citoyenneté et institutions nationales et européennes, État de droit
- Règle et droit
- Défense, sécurité et résilience nationales
- Développement durable et transition écologique
- Analyse de l'information, rapport aux médias

## C. Connaissances et compréhension critique

# Les dimensions des compétences civiques et citoyennes

Valeurs et principes	Connaissances et <u>compréhension critique</u>	Attitudes	Aptitudes
<ul style="list-style-type: none"><li>• liberté, égalité, fraternité et laïcité</li><li>• solidarité, égalité entre femmes et hommes, refus de toutes les discriminations</li><li>• respect de la dignité humaine</li><li>• État de droit</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• citoyenneté et institutions nationales et européennes</li><li>• règle et droit</li><li>• défense, sécurité et résilience nationale</li><li>• développement durable et transition écologique</li><li>• information et médias</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• respect d'autrui et acceptation des différences</li><li>• respect de soi, maîtrise de soi</li><li>• prise d'initiative dans le respect des règles, des autres et de l'environnement</li><li>• esprit civique et sentiment d'appartenance à une collectivité</li><li>• engagement et sens des responsabilités</li><li>• équilibre entre l'initiative individuelle et l'acceptation des règles communes</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• écoute et observation, réflexion et discernement, esprit critique</li><li>• capacité à exprimer ce que l'on ressent et empathie</li><li>• apprentissage autonome</li><li>• implication dans un projet collectif et coopération</li><li>• participation à un débat pour résoudre les conflits</li></ul>

# Les échelles de l'engagement

<b>Pour soi comme membre d'une collectivité</b>	<b>Pour les autres de manière individuelle</b>	<b>Pour les autres dans un collectif</b>
<ul style="list-style-type: none"><li>• Appliquer et comprendre les règles</li><li>• Connaître ses droits et ses devoirs</li><li>• Comprendre les valeurs portées par un collectif</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Signaler ce qui ne va pas, alerter à différents niveaux</li><li>• Veiller au respect des droits d'autrui</li><li>• Participer à un débat dans des lieux d'expression</li><li>• Être force de proposition</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• S'engager dans un collectif réglé (association ou institution)</li><li>• Inscrire son action dans ce cadre réglé et en accepter les contraintes</li><li>• Passer des compromis pour élaborer une action collective</li></ul>

# EMI et EDD au lycée

	EMI	EDD
<b>Seconde</b>	Liberté de la presse et de l'information, travail journalistique, régulation des réseaux sociaux (DSA, Pharos)	Droits environnementaux et conférences internationales sur les enjeux climatiques (en lien avec l'étude de la transition en géographie), responsabilité sociale des entreprises
<b>Première</b>	Traitement médiatique des minorités (en lien avec la discrimination)	
<b>Terminale</b>	La place des discours scientifiques et leur réception dans l'opinion, avec l'exemple du changement climatique	
	Fiabilité des sources et débats sur les réseaux sociaux	La naissance des ODD à l'ONU et l'Unesco
<b>CAP</b>	Liberté et responsabilité : information, presse, travail journalistique, liberté d'expression et débats sur les médias sociaux, intelligence artificielle	Charte de l'environnement, responsabilité sociétale des entreprises, conférences internationales, ODD

# Eléments EMI en rapport avec défense et cohésion nationale

<b>CAP</b>	Liberté et responsabilité : information, presse, travail journalistique, liberté d'expression et médias sociaux, intelligence artificielle
<b>Seconde</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Liberté de la presse et de l'information, travail journalistique, régulation des réseaux sociaux (<i>Digital Service Act</i>, Pharos)</li><li>• L'intelligence artificielle et l'information</li></ul>
<b>Première</b>	<u>Les enjeux des guerres hybrides</u> (dans une thématique sur la cohésion des sociétés démocratiques où l'on aborde les enjeux de défense)
<b>Terminale</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Travail sur les sondages et leur usage</li><li>• Fiabilité des sources et débats sur les réseaux sociaux</li></ul>

# Une diversité d'approches pédagogiques et de situations d'apprentissage



# Focus : État de droit et ordre public

Un titre de rubrique qui précise à quoi sert l' État de droit	Des notions	Des contenus pour définir l' État de droit	Des contenus pour dire d'où il vient
« L'État de droit garantit les droits et libertés et un pluralisme démocratique »	État de droit ( <u>vu en 4<sup>e</sup></u> ) Hiérarchie des normes Pluralisme Ordre public ( <u>vu en 4<sup>e</sup></u> )	<ul style="list-style-type: none"><li>• Justice indépendante</li><li>• Pouvoirs publics soumis au droit</li><li>• citoyens égaux devant la loi</li><li>• garant des libertés et des droits fondamentaux</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• sécularisation de la politique</li><li>• affirmation des droits fondamentaux de la personne humaine</li><li>• mise en place d'une hiérarchie des normes de droit</li></ul>



# Une définition de l'Etat de droit par Kofi Annan : un système

« Il désigne un principe de gouvernance en vertu duquel l'ensemble des individus, des institutions et des entités publiques et privées, y compris l'État lui-même, ont à répondre de l'observation de lois promulguées publiquement, appliquées de façon identique pour tous et administrées de manière indépendante, et compatibles avec les règles et normes internationales en matière de droits de l'homme. »

Rapport du Secrétaire général de l'ONU, 23 août 2004

# La hiérarchie des normes et la pyramide de Kelsen





# « L'ordre public » dans le système de l'Etat de droit

- Dans un Etat de droit, l'ordre public « établi par la loi » (DDHC, art. 10) protège les droits et libertés de chacun en garantissant la « sûreté ».
- La notion n'implique pas l'immuabilité de l'ordre social, mais décrit un état de sûreté des personnes et des biens dans lequel les droits fondamentaux de la personne humaine sont garantis.
- Il est un principe au nom duquel l'exercice des libertés (ex: liberté de culte ou de réunion) peut être restreint.
- Il y a donc une tension entre l'exercice de la liberté et la nécessité du maintien de l'ordre public.
- Dans un Etat de droit, la restriction des libertés au nom de l'ordre public peut-être susceptible de recours pour les citoyens.

# Deux suggestions de mise en œuvre

Axes	Situations	Apport
Partir de grands textes européens	Approche historique de textes européens: exemple CEDH. Un texte qui a évolué ( <a href="https://www.coe.int/fr/web/human-rights-convention/reference-texts">https://www.coe.int/fr/web/human-rights-convention/reference-texts</a> ) / on peut y entrer par un recours précis devant la CEDH ( <a href="https://juridique.defenseurdesdroits.fr/index.php?lvl=etagere_see&amp;id=47">https://juridique.defenseurdesdroits.fr/index.php?lvl=etagere_see&amp;id=47</a> )	Replacer cela dans la pyramide de Kelsen ( <a href="https://www.vie-publique.fr/fiches/38297-arrets-de-la-cedh-quelles-consequences-sur-la-justice-francaise">https://www.vie-publique.fr/fiches/38297-arrets-de-la-cedh-quelles-consequences-sur-la-justice-francaise</a> )  Retrouver les principes de l'État de droit dans la Convention  Montrer que le droit évolue
Partir d'une décision de justice administrative	On se trouve immédiatement dans une situation et on peut coupler deux approches ( <a href="https://conseil-etat.fr/actualites/laicite-l-interdiction-du-port-de-tenu-es-de-type-abaya-a-l-ecole-est-conforme-a-la-loi#:~:text=Apr%C3%A8s%20deux%20premi%C3%A8res%20d%C3%A9cisions%20(1,dans%20les%20%C3%A9tablissements%20scolaires%20publics).">https://conseil-etat.fr/actualites/laicite-l-interdiction-du-port-de-tenu-es-de-type-abaya-a-l-ecole-est-conforme-a-la-loi#:~:text=Apr%C3%A8s%20deux%20premi%C3%A8res%20d%C3%A9cisions%20(1,dans%20les%20%C3%A9tablissements%20scolaires%20publics).</a>	On est directement sur une caractéristique essentielle de l'État de droit : les autorités légitimes elles-mêmes peuvent être l'objet de recours juridiques



# Conclusion(s)

- Evaluation
- Montrer ce que l'on cherche à faire en démocratie
- Une « archivaleur » : la dignité de la personne humaine
- La poursuite d'un travail
- Une mise en œuvre échelonnée

R24 : 2<sup>nde</sup> GT, 2<sup>nde</sup> bac pro, 1<sup>e</sup> CAP

R25 : 1<sup>e</sup> GT, 1<sup>e</sup> bac pro, Term CAP

R26 : Term GT, Term bac pro